



10 - 2011

**Commission
Exécutive
Fédérale**

24/25 oct. 2011
KERJOUANNO

Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement

- Case 413 ■ 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ■ Tél. : 01 48 18 81 60 ■ Fax : 01 48 59 10 37
- Site : www.construction.cgt.fr ■ Email : construction@cgt.fr ■ Imprimé par nos soins
- Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS
- N° de commission paritaire de presse : 0410 S 06471

Sommaire

**Actualité
Sociale**

JEAN-PASCAL FRANÇOIS
> pages 2 à 3

**Colloque
Artisanat**

REGIS KOPEC
> page 4

**Congrès
FETBB
Palerme**

GILLES LETORT
> pages 5 à 8

Lundi 24 octobre 2011

- Présents : 25
- Excusés : 21

Mardi 25 octobre 2011

- Présents : 25
- Excusés : 21

Relevé de décisions

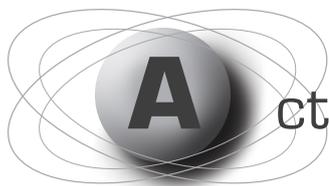
- Vote concernant le calendrier des réunions fédérales pour 2012.
→ Pour à l'unanimité
- Vote pour le représentant de la Fédération au CCN des 8 et 9/11. Proposition de Ph. CHRISTMANN.
→ Pour à l'unanimité
- Proposition de la Commission CAADAF : demande financière concernant les USCBA du 49, 13, 31, 06 et les URCBA Champagne-Ardenne et Aquitaine.
→ Toutes les propositions sont votées pour à l'unanimité
- Proposition concernant l'activité internationale pour la désignation au Comité Exécutif de la FETBB :
 - a) Gilles LETORT et Eric AUBIN comme titulaires → Pour à l'unanimité
 - b) Paiement à la FETBB d'une cotisation pour 20 000 adhérents → Pour à l'unanimité



**Ordre
du jour :**

- Actualité **Sociale** ;
- Colloque **Artisanat** ;
- **Congrès FETBB**
Palerme.





Chers Camarades,

Pour commencer ce rapport, nous devons faire un retour sur les journées d'actions que nous venons de vivre dernièrement car l'essentiel est-là !

Elles ont été multiples, différentes et sont porteuses d'espoir pour un syndicalisme qui soutient les revendications des salariés à condition qu'il soit réellement un syndicalisme d'action.

Un syndicalisme d'action !!!

Le réel nœud du problème.

La contestation, le mécontentement des salariés ne doivent pas se traduire que par un bulletin de vote aux élections de 2012.

La CGT doit faire « *grandir, développer ou intensifier* » le rapport de force pour peser sur les projets politiques quel qu'ils soient.

Les enseignants et le personnel de l'Education Nationale ont lancé le bal par une manifestation le **27 septembre** avec comme première, la participation de l'Enseignement du Privé et du Public, ce qui s'est concrétisé par un taux de 54 % de grévistes assez rare pour être souligné.

Ensuite, le **6 octobre** fut le tour des retraites. Par leur tonus et leur visibilité, ils ont exprimé leur mécontentement !

Ils ont revendiqué pour une augmentation des pensions, pour la création d'un nouveau droit pour l'aide à l'autonomie, projet de loi renvoyé aux calendes grecques, mais aussi, contre l'augmentation des cotisations sur les mutuelles de santé qui vont se traduire en moyenne par une augmentation de 5 % des tarifs, ce qui va amputer un peu plus leur budget et les plonger un peu plus dans la précarité.

Enfin, le **11 octobre**, une journée d'action et de manifestations nationales car à la suite des mesures d'austérité du gouvernement FILLON, les salariés devront déboursier 3 milliards d'euros contre seulement 200 millions pour le capital.

Une journée qui a vu près de 200 manifestations pour plus de 300 000 manifestants.

Et à cet instant, se pose la question de la suite à cette dynamique et notamment au niveau de notre Fédération en plus de celle que nous devons mener sur la campagne pour les élections dans le TPE.

Pour nous aider, il me semble nécessaire d'avoir dans les semaines à venir un moment d'activité revendicative par des journées de chantier, des conférences de presse ou des débats organisés dans les entreprises. Elle pourrait être située sur la semaine 47 c'est-à-dire du 21 au 25 novembre. Une semaine avant notre CNF qui pourrait faire le point de cette semaine.

Car pour l'instant, nous faisons face à 2 négociations :

→ La 1^{ère} concerne plus spécifiquement la branche du BTP de la Fédération, qui je le rappelle représente 1,5 millions de salariés. **Il s'agit des négociations des indemnités de petits déplacements et des indemnités de grands déplacements.** Le 18 de ce mois a eu lieu, une rencontre avec la FNTP qui a affirmé ouvrir les négociations suite à une demande des syndicats. La FNTP par son représentant a également affirmé qu'il n'avait pas de mandat de son organisation patronale mais qu'il irait : *[Attention langage technocratique]* je cite : « *Discuter sur un accord de méthode pour finaliser un état délibératoire* ». Une circonvolution vocale, bien évidemment, très loin de nos revendications. Nous voulons une négociation, une réelle négociation.

Pour nos revendications, je vous renvoie à la dernière Com' Fédérale et au dernier **APLOMB** et à la signature de notre **pétition**.



→ **L'autre négociation concerne le volet pénibilité, issu de la loi sur la réforme des retraites.** 2 réunions ont déjà eu lieu avec rien de nouveau dans les propositions. Il n'est pas question pour eux de négocier sur la réparation. Pour eux, seule la prévention compte.

Evidemment, c'est important la prévention mais l'essentiel est ailleurs. En mettant en plus comme argument ce qui se passe dans les grandes entreprises. VINCI par exemple, débordé par les accidents de travail, ont donné comme consigne plutôt que de faire de la prévention, d'ouvrir la boîte à sanctions.

J'ouvre une parenthèse : « *J'étais dernièrement sur un conflit EUROVIA à Chambéry, où des salariés de longue date ont été licenciés pour fautes graves, pour non respect des consignes de sécurité.* » Pour les salariés, des licenciements déguisés !

Donc le patronat du BTP est sur la prévention et ils nous font des propositions percutantes qui resteront dans les annales des négociations sociales.

Outre un aménagement (*à la marge*) des horaires de travail des salariés en fin de carrière, ils proposent aussi, un prêt bonifié à 0 % aux entreprises pour des actions de prévention.

On est bien loin de la revendication concernant une vraie prise en compte de la pénibilité dans les métiers de notre champ fédéral.

Nos métiers sont pénibles mais ils sont aussi durs concernant les rapports sociaux.

Partout les salariés, nos élus, nos mandatés subissent la répression et le harcèlement que ce soit les salariés de KP1 mais aussi, concernant les camarades de LAFARGE Ciment de FRANGEY dont douze salariés se sont mis en grève de la faim vers la fin du mois de septembre. Bien sûr, nous ne cautionnons pas cette forme d'ac-

tion radicale car la colère contre le capitalisme ne peut pas se retourner contre soi-même.

Mais la Fédération se doit d'être au côté des salariés qui se battent.

La Multi et Transnationale LAFARGE a plié mais à quel prix pour la santé des salariés.

La CGT est une organisation revendicative de classe et de masse mais pour réellement concrétiser notre raison d'être, nous devons muscler notre jeu. Présence, constance et revendication doivent être nos mots d'ordre. Pour cela, nous avons des repères, notamment revendicatifs. Dernièrement, vous les avez reçus ou eus par les structures de la CGT. Vous avez également reçu la note de synthèse de Serge PLECHOT. Nous devons engager un débat sur ceux-ci pour donner un sens au camarade qui représentera la Fédération au prochain CCN.

Voilà mes camarades pour cette courte intervention concernant l'actualité sociale.

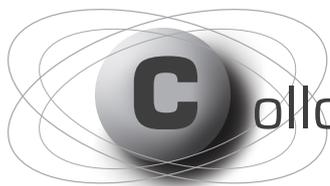
Ce rapport est certainement incomplet.

Vous pourrez apporter dans le débat des éléments d'informations supplémentaires, par exemple, la révolte des habitants de Mayotte contre la vie chère.



Je vous conseille également de relire le rapport sur l'actualité sociale d'Eric AUBIN lors de la dernière CEF et la NVO « *Spécial Rentrée* ». Documents qui sont toujours d'actualité.

■ JEAN-PASCAL FRANÇOIS



Colloque **ARTISANAT**

REGIS KOPEC



Ce colloque a été une réussite dans la mesure où nous avons pu approfondir nos réflexions sur l'approche que nous devons avoir des élections professionnelles dans les TPE fin 2012. Ce colloque avait deux enjeux majeurs :

→ 1^{er} ENJEU : offrir un cadre de syndicalisation satisfaisant aux salariés de l'artisanat et des TPE.

De ce point de vue, les témoignages des copines de Toulouse et de Tours ont été précieux. Nous avons pu constater que ce sont elles qui ont fait le nécessaire pour trouver leur place à la CGT, tout simplement parce qu'elles n'ont pas trouvé tout de suite ce qu'elles attendaient de la CGT. Aujourd'hui nos structures ne répondent pas forcément, et même parfois pas du tout aux problématiques rencontrées par ces salariés. La réflexion que nous devons avoir sur ce sujet nous ramène inévitablement à la **résolution n°4 du 49^e Congrès Confédéral**. Réunir les salariés de l'artisanat en syndicats locaux paraît être une des solutions, mais attention de ne pas laisser ces salariés au milieu des syndicats locaux de la Construction Bois Ameublement des 200 adhérents (*ou 2 000 selon les sources*) ce qui reviendrait rapidement à devenir la même chose que des syndicats multipro. Les spécificités de ce salariat sont très marquées, nous sommes obligés d'en tenir compte. Ce ne sera pas eux qui s'adapteront à notre mode de fonctionnement mais la CGT qui doit s'adapter à leur problématique. Le potentiel de syndicalisation dans ce secteur est énorme et nous devons absolument cibler ce salariat pour augmenter notre nombre d'adhérents.

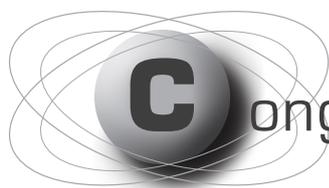
→ 2^e ENJEU : Préparation des élections professionnelles pour la représentativité dans les TPE qui auront lieu fin novembre début décembre 2012.

Ces élections sont très importantes pour le calcul de la représentativité dans ces professions mais aussi pour



l'audience de la CGT au niveau national. Nous avons pu cerner les postes que nous devons suivre pour dépasser les difficultés. En premier lieu, comment aller à la rencontre de ces salariés des TPE qui par définition sont en petits nombres sur le lieu de travail et qui sont disséminés sur les territoires. Plusieurs idées sont ressorties comme le ciblage de zones d'activités, de visite de chantier pavillonnaire, de galerie marchande pour la commune. La Fédération doit être le moteur dans ces élections, le travail interprofessionnel est indispensable. Les structures de la CGT, que ce soient les Comités Régionaux, les Unions Départementales, les Unions Locales attendent de nous que nous leur montrons la route. C'est pour cela qu'il est indispensable que l'ensemble de la CEF soit impliquée dans cette campagne sur leurs territoires. Le chantier qui nous attend est grand, pour cela nous devons nous mettre en route dès maintenant. Nous ne sommes pas en retard mais cette campagne devra revêtir un caractère inédit, tout simplement parce que c'est une première dans les TPE.

Pour conclure, nous avons tous mesuré que les enjeux sont importants pour la Fédération et pour toute la CGT. Nous devons être confiants par rapport à cette campagne car nous avons de bonnes raisons de croire que ces salariés répondront favorablement à un vote CGT, parce que la CGT ne sera pas à côté des salariés des TPE mais elle sera en eux, car eux en fait, c'est nous. ■ **REGIS KOPEC**



European Federation
of Building
and Woodworkers



***Construire une Europe sociale et verte
pour des emplois plus nombreux et de meilleure qualité
dans les secteurs de la construction et du bois***

Cette intervention vise à informer et consulter la CEF sur les orientations défendues par notre Fédération pour le congrès la FETBB et valider les désignations dans les différentes instances de la FETBB.

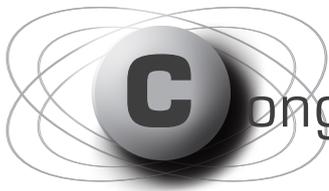
1. Le contexte européen et la politique européenne en débat

→ Les gouvernements européens, la Commission Européenne, le Conseil des Ministres européens sont encore composés de représentants les plus libéraux de la droite et des conservateurs en Europe, vainqueurs des élections sur fond de crise dans quasiment tous les états de l'Union. Cependant le Parlement Européen au travers de l'action de plusieurs de ses membres, est plus sensible aux enjeux sociaux et environnementaux apparaissant comme un cercle plus proche de nos revendications. Aujourd'hui ces instances européennes sont l'objet de critiques assez dures de la part des organisations syndicales membres de la Confédération Européenne des Syndicats et de la FETBB. Après une période où la construction européenne se voulait porteuse de progrès social et de développement, notamment dans certains pays du Sud ou en matière de santé, de sécurité au travail, de représentation/information/consultation des travailleurs, elle apparaît davantage sur les quatre dernières années être un acteur « *pro marché* ». Les organisations syndicales européennes reprochent aux instances européennes de favoriser les reculs nationaux de l'Etat Providence ou Régulateur de l'Europe et de vouloir réduire les droits sociaux et syndicaux. Et les méfaits sont nombreux de cette stratégie de démembrement des acquis sociaux.

La construction européenne est donc l'objet de remises en question, beaucoup d'organisations syndicales

étant tentées par le repli national. Alors que la crise Grecque fait monter au créneau fachos et autres libéraux pour le démantèlement de l'euro.

La question et la réponse ne peut pas être la construction européenne, étape ultime d'une solidarité et d'une union des peuples d'Europe, mais la politique des acteurs européens et celle, en miroir, des gouvernements nationaux. Lors de la crise de 2008, les organisations syndicales étaient en attente de plus de régulation et d'une Europe budgétairement et économiquement plus active (*financements de grands travaux d'infrastructure notamment*), bref, de plus d'une certaine Europe. Or les Gouvernements Européens et l'Europe semblent davantage préoccupé de dérégulation que de régulation. Par exemple, on a vu se créer en Europe un marché du travail à deux vitesses : un pour les travailleurs jouissant de formes d'emplois stables, de bonnes conditions de travail et de rémunérations encadrées, un autre pour les travailleurs de « *seconde zone* », peu qualifiés, migrants, ayant de petits droits et de petits salaires. Et il est vrai que l'Union Européenne, plutôt que de contrer cette tendance, tend à proposer sa consécration : il faudrait traduire en droit l'idée que pour satisfaire les besoins de l'économie, notamment en main d'œuvre non qualifiée, certains travailleurs soient dans un pays payés moins que les salaires minima, ou habituellement pratiqués, dans ce pays.



On voit tous les risques que pose une telle approche : d'abord pour les travailleurs concernés (*officiellement considérés comme de seconde zone*), ensuite pour les travailleurs nationaux (*concurrencés par le bas par une main d'œuvre bon marché*), pour la formation professionnelle, la sécurité sociale, qui sont des fondamentaux et des spécificités du « vieux » continent européen.

Face à cette politique des décideurs européens, une division traverse le mouvement syndical.

Il y a : → les partisans du repli national pour lesquels l'Europe ne doit plus toucher à rien ;

→ les partisans de la construction d'une Europe plus active dans les domaines de la régulation, des minima sociaux ou de la politique industrielle. Cela passe aussi par un syndicalisme tourné vers une certaine coordination des négociations collectives au plan européen. Nous devons, je le crois, nous inscrire dans cette démarche.

2. Les priorités FETBB pour la période 2012 - 2014

→ L'Union Européenne vient de se doter de programmes tentant de poursuivre l'échec de la stratégie pour l'emploi dite stratégie de Lisbonne [*« Croissance 2020 », « Jeunesse en mouvement », etc.*] et les traduit en politique et en droit. La FETBB s'inscrit dans cette démarche et entant porter ses objectifs dans toutes les discussions relatives à ces programmes. Quel serait une autre alternative ??? C'est bien en défendant le plein emploi et pas n'importe quel emploi que l'on avancera sinon on le sais le repli national dans un monde globalisé serait une victoire des nationalistes et en rien une issue à la crise. Déjà on peut voir au travers de certains discours les attaques contre les immigrés, ce serait une nouvelle fois la première victime du retour nationalisme.

Les objectifs de la FETBB pour la période à venir sont essentiellement :

→ l'égalité de traitement, indispensable dans le cadre de la libre circulation : avoir les mêmes droits sur un même territoire [*particulièrement important dans le BTP mais aussi tous les secteurs concernés par la prestation de services*].

→ Pour cela elle revendique clairement l'adjonction d'un protocole social aux traités pour sacrifier le droit de grès et à la négociation collective combattu fortement par les arrêts de la cour de justice de la communauté. Et surtout pour casser les logiques de dumping social la révision de la directive détachement.

→ La qualification de la main d'œuvre, via la formation initiale, la formation professionnelle et la reconnaissance des acquis de l'expérience

→ la création d'emplois, dans le cadre de la politique européenne pour le développement durable : la recherche et le développement en matière de projets d'infrastructures et de bâtiments à énergie positive, le développement du bois matériau conjugué à une utilisation raisonnée de la biomasse.

→ Le développement des normes sociales dans les marchés publics et la normalisation responsable.

→ La lutte contre les détournements du droit facilités par la sous-traitance transfrontalière [*faux indépendants, projet de directive sur la responsabilité entrepreneur principal, etc.*].

→ En matière de santé et de sécurité, l'interdiction totale de l'amiante, la directive sur les TMS, la recherche et l'information sur l'utilisation des nanotechnologies, la lutte la déréglementation pour les PME.

→ En matière de CEE, la déclinaison des objectifs politiques de la FETBB et un rôle plus actif des représentants des travailleurs sur l'anticipation et la gestion du changement économique.

3. La préparation du Congrès par les organisations syndicales italiennes, belges et françaises et les propositions dans les instances.

→ Depuis 2000 date de l'adhésion de la CGT à la FETBB il existe un accord entre les organisations syndicales françaises pour les postes au sein de la FETBB.

Notre intervention s'est renforcée en 2003 après le Congrès de Grenoble et cela c'est traduit par l'intégration de la CGT dans ce schéma de rotation des postes au fil des congrès.

C'est, dès cette date, que nous avons appuyés et soutenus une politique de regroupement des organisations syndicales dont le fondement était principalement le rééquilibrage de la politique de la FETBB entre le lobbying vers la Commission Européenne et le travail de terrain. Cela se traduisant en pratique pour que les organisations syndicales Françaises, Belges et Italiennes travaillent ensemble pour imprimer une autre politique au sein de la FETBB. C'est ce que l'on appelle le SUD.

→ Au moment du Congrès, la plupart des textes (*Rapports d'activités et Programme d'action*) présentés sont adoptés sans vote (*sauf les éventuels amendements aux statuts*). Tout le travail d'élaboration et de modifications des textes se fait donc en amont, le plus souvent par consensus. Au moment du Congrès, on procède seulement en plus à l'adoption de résolutions qui ajoutent ou précisent certains points.

→ Depuis un an, ces organisations ont fait évoluer les textes de la FETBB, en particulier en demandant un rééquilibrage des objectifs « *verts* » et « *sociaux* », une meilleure prise en compte des sous secteurs comme les matériaux de construction, les tuiles et briques, etc. et une politique plus ambitieuse pour le bois. Le Sud a aussi demandé l'ajout d'une partie organisationnelle, sur le fonctionnement de la FETBB et le dialogue social européen.

→ Le Sud déposera cependant 3 projets de résolution supplémentaires au Congrès. La première concerne la libre circulation et vise à se donner les moyens d'accompagner syndicalement la migration du travail (*respect des droits des travailleurs migrants,*

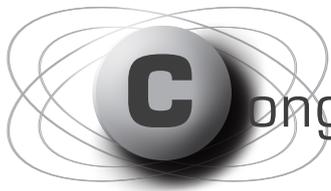
lutte contre la concurrence déloyale, coopération IBB/FETBB pour développer les relations entre les syndicats des pays d'émigration et d'immigration). La seconde concerne le genre, et appelle à une meilleure représentation des femmes dans les structures syndicales. La troisième concerne les CEE et insiste sur la nécessité, dans des entreprises mondialisées, d'accroître les prérogatives en matière d'anticipation du changement et de respect des droits des travailleurs.

→ Par ailleurs, les OS Sud ont déposé un projet de modification statutaire sur les finances, pour garantir que le montant fixé des cotisations permette un fonctionnement normal de la FETBB et un certain niveau de réserves financières (*sans celui-ci, la Commission Européenne n'autorise plus la FETBB à solliciter certains projets*). C'est l'existence même de la FETBB qui est en jeu.

→ Il faut savoir que le montant des cotisations occupe une large part des débats chaque année, car aujourd'hui, structurellement, les dépenses de la FETBB (*essentiellement des salaires, élevés car le personnel doit parler et écrire plusieurs langues, et légalement indexés sur une inflation qui a atteint 6% l'année dernière*) augmentent plus vite que les cotisations.

→ Même avec une politique d'économies mise en œuvre ces dernières années, le fonctionnement de la FETBB demande une hausse annuelle du montant des cotisations, assez forte en pourcentage. Certaines organisations s'y opposent, celles en perte d'adhérents (*Grande Bretagne, Pays Nordiques*), d'autres pour des motifs plus politiques (*par exemple, contraindre la FETBB et l'IBB à fusionner*). Les organisations françaises, belges, italiennes continuent de se battre pour l'indépendance politique de la FETBB, mais rien ne garantit aujourd'hui cependant l'adoption de cet amendement.

→ A notre niveau ce pose le problème de l'ancienne Fédération du Bois. Beaucoup nous deman-



Congrès FETBB Palerme 2011

GILLES LETORT



[SUITE]

dent de déclarer le même nombre d'adhérent que précédemment. En effet avant la fusion la Fédération Construction versait pour 18 000 adhérents, et la Fédération du Bois pour 2 000, aujourd'hui nous versons pour 18 000 adhérents, or à l'heure d'un débat compliqué sur les finances et sans vouloir alourdir l'addition je pense que nous devrions déclarer 20 000 adhérents considérant que nous sommes de toute manière l'organisation qui déclare le nombre le plus proche de la réalité. Cela veut dire que les autres CFDT et FO déclarent beaucoup plus car pour avoir un mandat électif dans les instances il faut avoir 100 000 membres déclarés, pour que la France existe il faut dans ces conditions déclarer plus de membres, nous nous y sommes opposés considérant que nous devons déclarer la réalité, peu importe d'être dans les instances nous pouvons participer à tout, mais sans vote évidemment ce qui sur certaines questions est frustrant.

De plus à cela s'ajoute la situation de la syndicalisation dans notre secteur notamment dans des activités en sous traitance que ce soit dans les secteurs parapétroliers, nucléaire ou autres ou nous savons que beaucoup d'adhérents CGT sont salariés des entreprises de notre secteur. Cette situation est connue et d'ors et déjà alors que nous recensons plus de 18 000 syndiqués dans notre Fédération nous serons sans doute plus de 20 000 si nous réussissons à regagner ces salariés de nos industries syndiqués ailleurs.

Si la CEF accepte cette proposition il faut aussi savoir que cela a une conséquence sur nos cotisations à l'IBB, la Fédération du Bois n'y était pas adhérente mais au nom de la cohérence nous ne pouvons pas déclarer un autre nombre d'adhérent dans 2 structures aussi proches.

L'impact serait pour la FETBB que nous payons 1 060 € par an, pour l'IBB cela représente 4 000 francs Suisse ce qui n'est pas une bonne affaire avec la crise de l'euro. Cette disposition serait, si vous en êtes d'accord, applicable à la FETBB dès 2011. Par contre, elle serait applicable à l'IBB dès 2012, année du Congrès.

→ En ce qui concerne les candidatures dans les structures de direction, les organisations syndicales françaises continuent d'appliquer leur accord de ro-

tation. FO et la CGT entrent au Comité Exécutif (*la CGT est candidate au Bureau*). La CFDT est candidate à l'un des deux postes de contrôle financier. La CFDT sera titulaire pour la France au Comité Bois également et FO Suppléant alors que la CFTC devrait être membre du steering group CEE et titulaire au Comité Construction et FO suppléant. Le Président italien est candidat à sa succession. Le seul candidat à la première Vice Présidence est belge, il s'agit du président de la Centrale Générale FGTB.

C'est la raison ou dans le prolongement de notre Congrès et de la CEF qui a mis en place le collectif international nous présentons au Comité Exécutif en tant que titulaire **Gilles LETORT** et **Eric AUBIN** en suppléant comme il y a 4 ans.

Pour les Comités d'Entreprise Européens :

Fabrice LEMEURE

Pour le Comité Construction :

Jean Luc PLUMELET

Pour le Comité Bois on discute avec :

Bruno ALEXANDRE qui pourrait avec Jean luc prendre le relais.

Pour la Santé et la Sécurité :

Dominique GUIMONET

Pour la Formation :

Lionel CLAUSSE avec un tuilage avec **Bernard COILLOT**.

Evidemment j'assure la coordination de l'activité et parce que le besoin existe et rappelé par certains camarades relancer le travail collectif pour ne pas s'isoler.

D'ailleurs à la demande du collectif, une réunion est programmée la veille de la CEF de Janvier et le Collectif demande s'il peut être invité à la CEF pour le point sur le compte rendu du Congrès FETBB.

■ GILLES LETORT